

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	15^{ème}
Nom de site	ANDRE CITROEN	Numéro	750294
Adresse du site	24, rue Balard	Hauteur	R+15 (44,90 m)
Bailleur de l'immeuble	Social RIVP	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de trois antennes pour accueillir la fréquence 3500 MHz dans la 5G.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	18/02/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	28/01/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	28/03/2021

Historique et contexte	Mise en service des antennes inactives précédemment installées
------------------------	---

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 60°, 180° et 300°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 2,20 m et 6 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 60° <3V/m - 180° <3V/m - 300° <3V/m 5G : 60° <3V/m - 180° <3V/m - 300° <2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	44,22 m azimut 60° ; 44,22 m azimut 180° ; 50,32 m azimut 300°		

Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet consiste à déployer une nouvelle antenne à faisceau orientable par secteur, dans les mêmes azimuts que les antennes existantes, azimuts 60°/180°/300° (800/900/1800/2100/2600MHz).
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche Municipale Cauchy	13 Rue Cauchy 75015 Paris	12 m	Non	0.93 V/m
Crèche Baboune Javel	16 rue Cauchy 75015 Paris	7 m	Non	0.88 V/m
Crèche Municipale - Clément Myonnet	5 Rue Clément Myonnet 75015 Paris	5 m	Non	0.44 V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



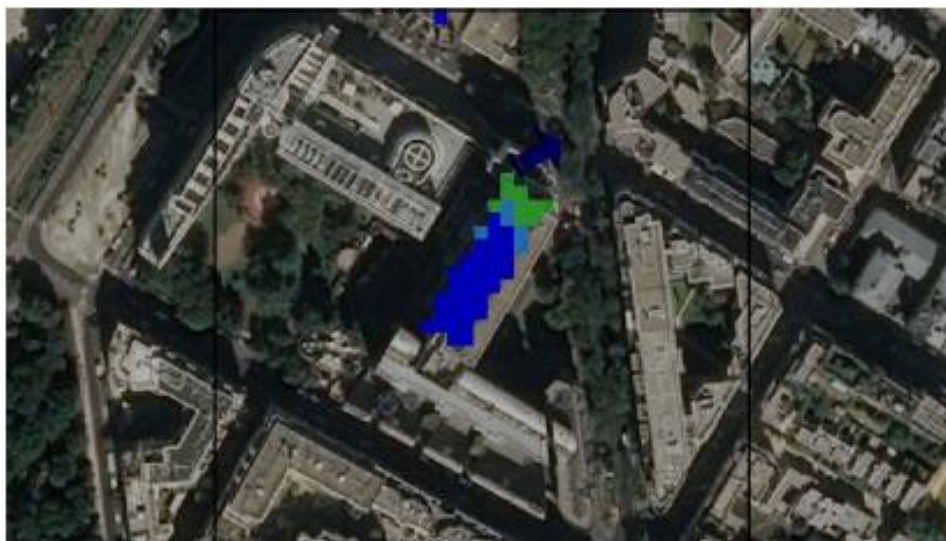
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 60°	Azimut 180°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	43.5 m	43.5 m	43.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour le 3500MHz (5G)

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 43.5 m .



Légende



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 180°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 43.5 m .



Légende



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 43.5 m .



	Azimut 60°	Azimut 180°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	43.5 m	43.5 m	43.5 m

Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimet 60°



Azimet 180°



Azimet 300°

